

La répression, de l'ancienne à la nouvelle ère

Témoignages. Les époques changent mais les pratiques restent les mêmes. Khadija Menebhi, sœur de la légendaire Saïda Menebhi, et Rachida Baroudi, mère de Rida Benothmane, un islamiste détenu à la prison de Salé, racontent leur calvaire avec l'Etat marocain. Un échange édifiant.

Par : **Aziz El Yaakoubi**

A pas discrets mais sûrs, Rachida Baroudi franchit la porte du bureau central de l'AMDH (Association marocaine des droits de l'homme). La mère de Rida Benothmane, un détenu islamiste incarcéré à la prison civile de Salé depuis 2007 dans le cadre de la loi anti-terroriste, connaît visiblement très bien les lieux. Il n'y a rien d'étonnant à cela. L'AMDH fait partie des rares associations qui plaident en faveur des détenus de la «nouvelle ère». Quelques minutes après, Khadija Menebhi, sœur de l'inoubliable Saïda Menebhi, de Aziz Menebhi et épouse de Aziz Loudiyi, tous victimes de la répression hassanienne, arrive à son tour. L'ex-membre d'Ilal Amam garde toute sa détermination. L'énergique Abdelilah Benabdeslam, vice-président de l'AMDH, prépare une salle. Tout le monde s'installe, les deux femmes s'observent. Des ressemblances ? Toutes deux cinquantenaires aux cheveux courts, renvoient l'image de femmes émancipées. «Vous voyez, je suis la mère d'un islamiste et je ne porte pas de voile», annonce d'emblée Rachida Baroudi. Pour parler de leurs expériences, Khadija Menebhi prend les devants. La mère de Rida écoute. «C'est infiniment douloureux», lance-t-elle. Pour commencer, elle préfère parler de 1977. Des derniers jours de sa sœur Saïda à l'hôpital Averroès à Casablanca. Faute de soins appropriés, elle succombe à une grève de la faim ayant duré 40 jours. Entamée le 10 novembre 1977 par le «groupe de Casablanca», arrêtée en 1976, cette grève est restée dans les annales. «J'étais juste là, à côté d'elle, durant toute la nuit, j'entendais son cœur, je criais, je pleurais et je n'ai rien pu faire», raconte Khadija, les larmes aux yeux.

«Un procès à l'amour»

«Aucun médecin n'était près d'elle, c'est la hogra. L'Etat marocain est coupable», tranche-t-elle avec une rage exacerbée. Elle a vu le cœur de sa sœur s'arrêter sur la machine, le corps vivant se transformer en cadavre. Puis en légende. Une autre bataille est engagée pour récupérer la dépouille. Les responsables se renvoient la patate chaude. «Le directeur de la prison m'a informée que c'était l'hôpital qui était désormais responsable, les médecins répliquaient qu'il fallait une autorisation des hautes sphères», se souvient-elle. Le régime finit par céder. La dépouille est livrée à la famille et le statut de détenus politiques est accordé aux autres grévistes. C'était l'histoire d'un groupe de jeunes qui voulaient renverser la monarchie alaouite et qui revendiquaient le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui. Presque toute la famille était concernée. Ses membres étaient tous militants de l'Union nationale des étudiants du Maroc (UNEM) et de l'organisation Ilal Amam.

«Le régime est impitoyable avec les révolutionnaires, l'Histoire l'a démontré», analyse Khadija Menebhi. «Si Saïda avait parlé sous la torture, j'aurais été la première à être incarcérée.» Son mari a été arrêté en 1972 et condamné à 10 ans de prison ferme, laissant sa fille aînée âgée d'à peine un mois. Pour lui rendre visite, il fallait une autorisation du juge d'instruction auprès du tribunal de Casablanca. «J'allais ma fille et je ne pouvais l'emmener avec moi. Je suis arrivée chez le juge et le lait coulait de mes seins, j'étais toute trempée», se souvient-elle. Mais le juge a refusé de donner l'autorisation tout en prononçant une phrase digne du Moyen-Age : «Vous avez de la chance, on ne fait pas de procès à l'amour.» «Cela aurait été un honneur», avait répondu la jeune femme.

Le même jour, son frère Aziz réussit à s'échapper du même tribunal. Il disparaît pendant un an avant de réapparaître à la cité universitaire de Rabat. Les forces de l'ordre l'attrapent ce jour-là puis le tribunal le condamne par contumace à perpétuité, alors qu'il était détenu dans le tristement célèbre

bagne de Derb Moulay Cherif. «Le régime n'a pas voulu reconnaître que Aziz Menebhi était entre ses mains», mentionne-t-elle. Après un an et demi de détention secrète, les détenus de la prison de Casablanca le retrouvent un beau matin parmi eux. Deux ans après, en 1976, le tribunal finit par le libérer en prononçant le non-lieu.

Les procès kafkaïens commencent et les trois membres de la famille finissent derrière les barreaux. Le calvaire n'en est qu'à ses débuts. «Je me rappelle qu'à chaque fois qu'on partait leur rendre visite, les responsables de l'administration pénitentiaire refusaient sous différents prétextes.» Toutes les raisons sont bonnes pour humilier la famille Menebhi. «Après quelques années, Fadwa, ma fille, commençait à me poser des questions sur son père, je répondais qu'il était quelque part en train de défendre les gens pauvres », indique-t-elle. Mais la petite fille n'acceptait pas : «Moi aussi je suis pauvre, et je le veux à côté de moi». Et d'ajouter: «De voir un être qu'on aime, qu'on voit tous les jours, disparaître d'un coup, est tout simplement insupportable.» Le regard de Rachida Baroudi plonge dans le vide. Elle sait certainement de quoi Khadija Menebhi parle...

«Une mère ne se contrôle pas»

Une femme de l'AMDH entre dans la salle, elle offre du thé à tout le monde. Rachida Baroudi fait signe pour dire qu'elle est prête à prendre la parole. «C'était un choc. Quand ma belle-fille m'a appelée pour me dire que mon fils a été arrêté, je ne l'ai d'abord pas crue. Je me suis dit qu'il s'agissait forcément d'une erreur», raconte-t-elle. Rachida Baroudi explique qu'elle s'entend très bien avec son fils : «Il a d'abord arrêté de fumer et de boire, puis il s'est laissé pousser la barbe, mais rien n'a changé dans son comportement.» C'était en 2007. Le lendemain de son arrestation, elle a fait le tour des commissariats de Rabat. Aucune trace. Saisie d'un désespoir qui frôla la folie, elle prit une décision courageuse : se rendre au centre de détention de Témara, censé être secret. «Une mère ne se contrôle pas quand il est question de ses enfants. Je peux vous le dire car j'en ai fait l'expérience.» Elle arrive à Témara mais elle ne sait pas où exactement. Elle interroge un agent de la circulation. «Le policier m'a répondu que j'étais folle. Mais je n'avais plus peur», ajoute-t-elle. En persévérant, elle finit par trouver le centre de détention. «J'ai pris une route isolée, il n'y avait personne à part une verdure presque sauvage.» A quelques kilomètres, une dizaine de policiers l'entoure. «Ils ont commencé à me crier dessus, m'ordonnant de rebrousser chemin et en me disant que je n'avais pas le droit d'être là.» Mais la mère résiste. Elle voulait absolument avoir des nouvelles de son fils. «J'ai la chance d'avoir fait des études, je lis les journaux et je suis au courant de ce qui se passe dans ce centre. Le fait que mon fils soit enchaîné dedans me rendait folle de rage.»

Devant son insistance, les responsables de la DST (Direction de la sécurité territoriale) se défilent. Tantôt en la menaçant, tantôt en la suppliant de partir. Tous disaient que les journaux racontaient des mensonges et que seule la police judiciaire a le droit d'arrêter les gens, et que personne n'est interné chez eux. «Le dernier m'a presque convaincue que mon fils n'était pas chez eux, mais en même temps, il m'a promis que mon fils allait m'appeler le lendemain.» Rachida Baroudi a alors quitté les lieux certaine que son fils était détenu à la DST. Il m'a aussi informée que mon fils était accusé d'appartenir au groupe jihadiste connu sous le nom d'Ansar Al Mahdi. «Je ne sais pas si ma visite inattendue avait changé quelque chose.» Après deux jours, la police judiciaire de Casablanca l'appelle pour l'informer que son fils était à la préfecture de police de la ville de Casablanca, et finalement Rida Benothmane n'a passé que trois jours dans le centre de Témara.

Condamné pour donner l'exemple

Après avoir confisqué son ordinateur, le juge d'instruction n'arrêta pas de lui demander pourquoi il visitait un site Internet, apparemment géré par des salafistes. «C'était la seule preuve qu'ils avaient», indique-t-elle. Il n'empêche. Il est condamné à deux ans de prison ferme en première instance, sur la base de l'article 218 de la loi antiterroriste. L'article en question parle de tout individu ayant fait l'apologie d'acte terroriste dans un lieu public ou dans les médias. En appel, il écope du double «pour donner l'exemple». «D'ailleurs c'est écrit noir sur blanc dans le verdict», témoigne Abdelilah Benabdeslam. «Ses avocats m'ont déclaré qu'ils étaient devant un précédent : un être condamné

pour donner l'exemple.» La famille ne l'a vu que 17 jours après sa disparition, à la prison civile de Salé. «La première fois, en voyant sa fille il a fondu en larmes», raconte sa mère. Pendant son séjour à Témara, Rida Benothmane a raconté à sa mère qu'il n'a subi que de la torture morale. Il entendait toute la journée les cris de personnes torturées. Il ne savait pas si c'était des enregistrements ou des cris réels. Il était tout le temps menotté et les yeux bandés. Il a aussi entendu un supérieur demandant aux subalternes de le jeter dans la fosse à serpents. En 17 jours, la maman déclare avoir perdu 6 kg. D'un paquet de cigarettes en trois jours, elle est passée à deux par jour. «Je lui rends visite régulièrement en prison, et je peux vous dire que le traitement dans les prisons marocaines est inhumain. Les fonctionnaires de l'administration pénitentiaire font tout pour humilier les familles des détenus.» Des attentes interminables, du harcèlement et des insultes... «Une fois, un garde a voulu souiller la soupe de mon fils en la vérifiant avec une barre de fer toute rouillée.» Pendant ce temps, Khadija Menebhi écoute, mais prend aussi des notes. Elle intervient parfois : «Nous sommes tellement sous-développés que la plupart des personnes croient que les visites sont un privilège accordé par l'administration pénitentiaire et non un droit.» «Nous avons constaté que la peur est toujours présente, les gens se laissent faire devant la brutalité des fonctionnaires des prisons, et même dans les cas de disparitions forcées», témoigne pour sa part Abdelilah Benabdeslam. Rachida Baroudi continue son récit : «Ma petite-fille vit un véritable calvaire, elle pose sans cesse des questions sur son père. Pour elle, le soleil montait et se couchait avec lui. Maintenant, à chaque fois que je sors de la maison, elle me demande si je reviendrai. Elle a déjà vu son père disparaître. Elle se méfie.» Les larmes prennent le dessus. Khadija Menebhi fait un geste pour la consoler. Cette dernière analyse la situation : «Pour nous, les victimes des années de plomb, toute la société marocaine était de notre côté. La communauté internationale aussi. Avec les détenus islamistes, c'est différent. Personne ne bouge le doigt, alors que l'injustice crève les yeux. Même les associations de droits de l'homme, comme le Forum vérité et Justice.» Les deux femmes se perdent dans les échanges, sous le regard du vice-président de l'AMDH. Rachida Baroudi finit par résumer : «Quand je pense à tout ça, ce que les gens ont subi et continuent de subir, ça me laisse perplexe. Que faire pour que les choses changent ?» Tout le monde est appelé à trouver une réponse.

Source : **Le Journal Hebdomadaire**, n. 424 9-15 janvier 2010

Url : http://www.lejournal-press.com/archive_articles.php?id=2145